

LE PLAN NATIONAL D'ADAPTATION DU BURKINA FASO : UN EFFORT DE PLANIFICATION À LONG TERME

RIGOBERT BAYALA

Observatoire Nationale de l'Environnement et du Développement Durable du Burkina Faso

Case Studies contain preliminary research, analysis, findings, and recommendations on previous long-term planning exercises. They are circulated to stimulate timely discussion and critical feedback and to influence ongoing debate on emerging issues.

All the interpretations and findings set forth in this case study are those of the authors alone.

Suggested Citation: Bayala, R. 2019. "Burkina Faso's National Adaptation Plan: A Long Term Planning Effort." Case Study. Washington, DC: Long Term Strategies Project. Available online at www.longtermstrategies.org/burkina-faso-adaptation.

APERÇU

Les Programmes d'Action Nationaux d'Adaptation (PANA) à la variabilité et aux changements climatiques ont été élaborés par la plupart des pays les moins avancés (PMA) aux fins de l'adaptation aux effets néfastes des changements climatiques.

Le Burkina Faso a élaboré et soumis son PANA au secrétariat de la Convention-Cadre des Nations Unies sur les Changements Climatiques (CCNUCC) en 2007 après son adoption par décret pris en Conseil des Ministres.

Cependant, les activités prioritaires et urgentes à mettre en œuvre par le pays pour réduire sa vulnérabilité aux changements climatiques ont été confrontées à de nombreux obstacles, dont l'insuffisance de financement, l'absence de vision à long terme et la faible prise en compte du changement climatique dans les politiques de développement.

Or, pour le pays, l'adaptation aux changements climatiques n'est plus un choix mais représente une obligation de rechercher un développement durable. En la matière, un processus d'implication inclusive et efficace de tous les acteurs concernés doit être mis en œuvre. Le processus du Plan National d'Adaptation (PNA) vise dans le moyen et long terme à réduire la vulnérabilité aux impacts des changements climatiques (i) en minimisant, réduisant ou évitant les risques et (ii) en améliorant la capacité de s'adapter au changement climatique. Le processus du PNA vise aussi à promouvoir l'intégration de l'adaptation aux changements climatiques aux objectifs de développement. L'idée d'élaboration du PNA vient de la reconnaissance du besoin d'entreprendre des actions renforcées et intégrées d'adaptation à long terme pour assurer leur durabilité en vue de la résilience des écosystèmes, des populations et de leurs secteurs d'activité dans les pays les plus affectés par les effets du changement climatique. Par ailleurs, la reconnaissance du PNA

par la CCNUCC pourrait accroître les chances de mobilisation de ressources financières pour sa mise en œuvre.

CONTEXTE D'ÉLABORATION

La CCNUCC a adopté à la 17^e Conférence des Parties à la CCNUCC (COP17) en 2011 à Durban la Décision 5/CP.17 relative aux PNA. Cette décision invite les pays les moins avancés à élaborer leurs PNA. Par ailleurs, un processus d'élaboration et un dispositif institutionnel ont été suggérés aux PMA.

Pour ce faire, le Burkina Faso a entrepris dès 2012 la mise en œuvre de cette décision à travers une approche multisectorielle et globale de formulation de son PNA. Ce processus a été alimenté par les résultats des expérimentations de la mise en œuvre de 2009 à 2013, de trois projets gouvernementaux du PANA ayant permis (i) de tester des bonnes pratiques d'adaptation agro-sylvo-pastorales et hydrauliques, (ii) de renforcer les capacités des acteurs et des différentes parties prenantes en matière de changements climatiques et (iii) d'évaluer les risques climatiques à moyen et à long terme selon les différents secteurs de développement. C'est ainsi qu'une stratégie à moyen et long terme d'adaptation aux changements climatiques dénommée PANA programmatique a été formulée. Cette stratégie a permis de formuler des projections climatiques pour le Burkina Faso aux horizons 2021, 2050 et 2100 et d'évaluer la vulnérabilité aux changements climatiques de différents secteurs de développement.

Aussi, le PNA a été formulé en considérant les résultats de cette analyse de la vulnérabilité des secteurs exposés aux risques climatiques : environnement et ressources naturelles, santé, agriculture, productions animales, infrastructures et habitat, ressources en eau et énergie.

De même, l'analyse discriminatoire de la vulnérabilité aux changements climatiques en fonction du genre, ainsi que la contribution de la société civile et du secteur privé à la promotion des options d'adaptation ont été valorisées. Avec une telle approche, le Burkina Faso faisait partie des cinq premiers pays les moins avancés à disposer d'un PNA.

ARRANGEMENTS INSTITUTIONNELS, TECHNIQUES ET FINANCIERS POUR COORDONNER, CONDUIRE ET SUIVRE LE PROCESSUS DU PNA

L'option du Burkina Faso a été de formuler un plan national global d'adaptation aux changements climatiques fondé sur des plans d'adaptation sectoriels élaborés à partir des analyses conduites avec l'ensemble des acteurs de chaque secteur et qui serviront de référence pour la prise en compte des changements climatiques dans les secteurs concernés.

Les arrangements institutionnels suivants ont permis la formulation du PNA du Burkina Faso :

- ◆ La mise en place d'un comité technique de suivi interministériel présidé par le Secrétariat Permanent du Conseil National pour l'Environnement et le Développement Durable (SP/CONEDD¹), qui est l'actuel Secrétariat Permanent du Conseil National pour le Développement Durable (SP/CNDD)
- ◆ La supervision technique du SP/CONEDD
- ◆ La mise en place d'une équipe de neuf experts nationaux
- ◆ La coordination du processus et l'appui technique et financier par la coordination nationale des projets du PANA

VISION

La vision du PNA du Burkina Faso est formulée comme suit : « Le Burkina Faso gère plus efficacement son développement économique et social grâce à la mise en œuvre de mécanismes de planification et de mesures prenant en compte la résilience et l'adaptation aux changements climatiques à l'horizon 2050 ». Cette nouvelle vision a l'avantage d'assurer une plus grande prise en compte des changements climatiques dans les politiques et stratégies de développement. Ceci se fera à travers trois actions principales :

- ◆ L'application d'une approche sensible aux changements climatiques dans la formulation des politiques et des stratégies
- ◆ La réaffectation des fonds vers les secteurs ou les régions particulièrement vulnérables
- ◆ La traduction des priorités et des allocations budgétaires de niveau national dans les plans et budgets sectoriels et locaux au niveau gouvernemental
- ◆ Développer des technologies pour lutter contre l'érosion des sols et la désertification
- ◆ Améliorer l'accès des agriculteurs aux financements pour qu'ils acquièrent les technologies et les équipements nécessaires à l'adaptation
- ◆ Assurer la formation des acteurs aux thématiques émergentes

PLACE DU PNA DANS LES POLITIQUES, STRATÉGIES, PLANS ET PROGRAMMES

OBJECTIFS ET BESOINS D'ADAPTATION

Objectifs

À partir des objectifs globaux définis dans les directives de la CCNUCC, les objectifs spécifiques d'adaptation à long terme dans le contexte du Burkina Faso sont les suivants : (i) protéger les piliers de la croissance accélérée ; (ii) assurer une sécurité alimentaire et nutritionnelle durable ; (iii) préserver les ressources en eau et améliorer l'accès à l'assainissement ; (iv) protéger les personnes et les biens contre les événements climatiques extrêmes et les catastrophes naturelles ; (v) protéger et améliorer le fonctionnement des écosystèmes naturels et (vi) protéger et améliorer la santé des populations. Ces objectifs spécifiques d'adaptation découlent des besoins d'adaptation à long terme identifiés au niveau des secteurs de développement.

Besoins d'adaptation

Les besoins d'adaptation à long terme incluent des options telles que l'amélioration des systèmes de gestion des ressources en eau, l'adoption de nouvelles technologies, le renforcement des capacités des acteurs et la diversification vers d'autres secteurs économiques. Il s'agit notamment des approches suivantes :

- ◆ Adapter les types de spéculation au climat et ainsi abandonner certaines cultures au profit d'autres plus résilientes aux chocs climatiques et à rentabilité élevée
- ◆ Mettre l'accent sur la recherche et les innovations technologiques qui doivent permettre aux agriculteurs de faire face aux changements climatiques
- ◆ Élaborer des schémas d'aménagement et de gestion des eaux
- ◆ Promouvoir les technologies performantes de conservation des produits post-récolte

L'intégration de l'adaptation aux changements climatiques dans les politiques et stratégies de développement est indispensable et doit être conduite de manière volontariste. En ce qui concerne les politiques et stratégies actuellement en vigueur, il y a lieu de procéder à leur relecture en vue d'une prise en compte effective et convenable de l'adaptation aux changements climatiques. Quant aux politiques et stratégies de développement à venir, leur élaboration doit nécessairement prendre en compte l'adaptation aux changements climatiques. Nous recommandons au gouvernement d'adopter et de mettre en œuvre une méthodologie et un chronogramme de relecture des politiques, stratégies, plans et programmes de développement nationaux déjà adoptés.

Pour l'intégration de l'adaptation dans le développement, la CCNUCC propose une méthodologie pratique composée des éléments suivants : (1) les étapes pour intégrer l'adaptation dans la planification du développement ; (2) l'identification des politiques, plans et programmes de développement nationaux ; (3) l'intégration de l'adaptation aux différents stades du cycle d'élaboration des politiques nationales ; (4) l'identification et la mobilisation des parties prenantes et (5) la création de cadres permettant d'intégrer l'adaptation dans le développement.

Pour l'opérationnalisation du PNA, il est proposé une stratégie comprenant cinq axes : (1) le renforcement des capacités à long terme des cadres institutionnels impliqués dans l'adaptation aux changements climatiques ; (2) le renforcement des systèmes d'information ; (3) la mise en œuvre de mécanismes financiers prévisibles, efficaces et durables ; (4) la réduction de la vulnérabilité globale du pays aux changements climatiques et (5) l'intégration systématique de l'adaptation aux changements climatiques dans les politiques et stratégies de développement.

IMPLICATION DES PARTIES PRENANTES DANS L'ÉLABORATION ET LA DIFFUSION

L'élaboration du PNA du Burkina Faso s'est faite selon un processus consultatif des acteurs à différents niveaux. Il a été conçu pour développer un consensus qui était limité dans le temps et basé sur des preuves. Les méthodes suivantes ont été utilisées : la perception des groupes (sondage, questionnaires), le groupe nominal (experts, représentants clés), les critères de notation ou analyse multicritères et les méthodes basées sur les coûts (coûts/bénéfices, coûts/efficacité). Les acteurs locaux qui ont pris part au processus comprennent notamment les producteurs agricoles, les organisations professionnelles de producteurs, la Confédération Paysanne du Faso, les groupements de gestion forestière et les collectivités territoriales.

Au cours de ce processus, neuf ateliers de consultation ont été réalisés. Quatre réunions du Comité technique de suivi mis en place pour le suivi du processus se sont tenues. Ce comité, placé sous la présidence du Secrétaire Permanent du Conseil National pour l'Environnement et le Développement Durable, regroupait entre autres neuf directeurs en charge des études et de la planification sectorielles, un représentant du Département de l'Économie Rurale et de l'Environnement du Premier ministre, un représentant du Secrétaire Permanent de la Coordination des Politiques Sectorielles Agricoles, un représentant du Conseil National du Patronat Burkinabè et un représentant du Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD).

Après la validation des PNA sectoriels au niveau des différents départements ministériels, un atelier national a permis d'examiner et de valider le PNA global du Burkina Faso le 17 février 2015. Plus de 100 représentants de 40 institutions nationales, d'associations, de la société civile et de partenaires techniques et financiers ont été mobilisés afin qu'ils contribuent à la validation du PNA global.

ÉTAT DE MISE EN ŒUVRE

Le Burkina Faso n'a pas pour le moment élaboré sa stratégie à long terme d'adaptation et d'atténuation à l'instar de pays comme l'Allemagne, le Bénin, le Canada, la France, le Mexique et les États-Unis. Selon Jessica Gordon, Rohini Kohli et Pradeep Kurukulasuriya (2019), « Les PNA [...] sont axés sur l'adaptation et ne sont généralement pas liés aux mesures d'atténuation ni à d'autres questions intersectorielles ».

Le référentiel actuel en matière de développement du Burkina Faso est le Plan National de Développement Économique et Social, couvrant la période 2016 à 2020. Il a été élaboré avec des références au PNA.

Concernant le développement du dispositif de collecte de l'information sur le climat, deux structures s'imposent :

- ◆ L'infrastructure renforcée de collecte de l'information, avec un réseau météorologique national automatisé à plus de 75 pour cent (125 stations PTH², 569 stations agro, 10 stations aéroports, 16 stations hydrométriques)
- ◆ L'Agence Nationale de la Météorologie, créée fin 2016, qui a pour missions la régulation, la réglementation, la planification, le contrôle et la mise en œuvre de la politique météorologique et climatique sur l'ensemble du territoire national

Dans l'optique de permettre aux collectivités territoriales d'intégrer la dimension adaptation et atténuation des effets des changements climatiques dans leurs plans communaux de *développement*, le Programme d'Investissement Forestier a appuyé l'élaboration et la mise en œuvre des plans de *développement* intégré communaux (PDIC/REDD+) dans 32 communes.

Dans le cadre de l'Alliance Globale pour la *Résilience au Sahel* et en Afrique de l'Ouest, un document de portée internationale a été élaboré en 2016 par le Burkina Faso. Il s'agit de la détermination des « Priorités résilience pays du Burkina Faso ». Il est également important de souligner qu'à la demande de l'Agence Française de *Développement*, le pays a élaboré en 2017 le Programme d'Adaptation aux Changements Climatiques des territoires ruraux de la *région de la Boucle du Mouhoun*.

Prenant en compte ces **éléments**, l'on peut considérer que si les préoccupations majeures contenues dans le PNA du Burkina Faso commencent à être intégrées dans les plans de développement, beaucoup d'efforts restent à faire pour permettre l'intégration effective et dynamique des défis posés par les changements climatiques dans le cadre du pilotage du développement du Burkina Faso.

PILOTAGE, MESURES D'ACCOMPAGNEMENT ET CONDITIONS DE MISE EN ŒUVRE DU PNA

Organes de pilotage et de coordination

Le Conseil National pour le Développement Durable (anciennement Conseil National pour l'Environnement et le Développement Durable) est chargé du renseignement de l'état de mise en œuvre de l'ensemble du PNA. Le Secrétariat Permanent du Conseil National pour le Développement Durable est l'organe d'exécution et de mise en œuvre des missions du CNDD. Les correspondants dans les secteurs ministériels couverts par le PNA travailleront en relation avec la cellule de suivi-évaluation du SP/CNDD en alimentant sa base de données avec les informations sur l'évolution du PNA par secteur. Le SP/CNDD veille à l'organisation de la concertation des différents acteurs, la création d'un environnement favorable et la mobilisation des ressources (financières, matérielles et humaines) nécessaires à la mise en œuvre, au suivi et à l'évaluation du PNA.

Le PNA du Burkina Faso a été adopté par le Conseil des Ministres du 2 septembre 2015. Le cadre réglementaire régissant le PNA est le décret n°2015-1189/PRESTRANS/PM/MERH/MEF du 22 octobre 2015 portant adoption du Plan National d'Adaptation aux changements climatiques (PNA).

Le dispositif institutionnel de suivi et d'évaluation du PNA du Burkina Faso est celui du Plan National de Développement Économique et Social. Cependant, un cadre institutionnel formel de coordination et de capitalisation des différentes initiatives au niveau national devrait permettre de mieux mesurer les progrès et d'assurer une meilleure synergie entre les différents acteurs.

Mesures d'accompagnement

L'**élaboration de notes** synthétiques (en anglais et en français) et leur partage au niveau des rencontres/séminaires/ateliers aux niveaux national et international et aussi lors des Conférences des Parties (COP21, 22 et 23) constituent une preuve tangible du début de la vulgarisation du PNA. Il en est de même de l'élaboration d'une note synthétique traduite en langues nationales au profit des acteurs de mise en œuvre, et de l'élaboration d'une stratégie d'implication du secteur privé dans le financement de l'adaptation. Des formations à l'élaboration et au financement de projets en lien avec le PNA ont été réalisées

au profit des acteurs nationaux (provenant du secteur public et des organisations de la société civile). Elles leur ont permis de mieux s'outiller pour prendre en compte le changement climatique. Un rapport sur l'état de mise en œuvre du PNA a été élaboré en 2017 (deux ans après la soumission du PNA au secrétariat de la CCNUCC). Un projet de plan d'investissement du PNA a également été élaboré en 2017. Le Burkina Faso bénéficie actuellement de l'accompagnement du Projet d'Appui Scientifique au processus PNA pour (i) le renforcement du cadre de gouvernance, (ii) le renforcement de la capacité scientifique pour la planification et la programmation de mesures d'adaptation et (iii) la facilitation de l'accès au financement de mesures d'adaptation prioritaires. À ce jour, trois projets d'adaptation aux changements climatiques qui prennent en compte les préoccupations majeures du rapport sectoriel (ressources en eau, agriculture et ressources animales) sont en cours de formulation au niveau du SP/CNDD avec l'appui du PNUD.

Le pays a également adopté en 2016 une stratégie nationale d'apprentissage sur les changements climatiques afin d'offrir une approche nationale systématique à la sensibilisation, à la dissémination des connaissances et au développement des compétences en matière de changement climatique, qui sont souvent les facteurs limitants pour un développement vert, faible en émissions et résilient au climat.

Conditions de mise en œuvre

Le PNA du Burkina Faso demeure un outil incontournable et de référence en matière d'adaptation aux changements climatiques au niveau national. Cet instrument doit permettre de fédérer les efforts des différents acteurs (politiques, chercheurs, communicateurs, secteur privé, collectivités, partenaires techniques et financiers) en vue de permettre au pays de réduire sa vulnérabilité, d'accroître sa résilience et de mieux gérer son développement. L'implication des acteurs à tous les niveaux est la clé de succès de la mise en œuvre du PNA.

Cette mobilisation devrait permettre (i) de faciliter la disponibilité des ressources humaines en lien avec les implications des changements climatiques pour chacun de ces secteurs, (ii) de renforcer les capacités des principaux acteurs et (iii) d'apporter des réponses aux coûts d'adaptation évalués pour ces secteurs vulnérables à moyen et à long terme.

En outre, dans le contexte du PNA, il est important de souligner que le coût de l'adaptation ne doit pas constituer un élément dissuasif à la recherche de financement. Ce qui importe le plus, c'est de parvenir à un rapport bénéfice/coût maximal lors de la mise en œuvre des mesures d'adaptation identifiées. Très souvent, bien que coûteuses, ces mesures d'adaptation permettent de tirer de nombreux bénéfices pour le développement socioéconomique durable.

ENSEIGNEMENTS TIRÉS ET LEÇONS APPRIS

Les principaux enseignements qui ont été tirés au terme du processus d'élaboration du PNA du Burkina Faso sont les suivants :

- ◆ Le processus d'élaboration a été participatif et inclusif, ce qui a permis d'assurer la pertinence des axes d'intervention en matière d'adaptation dans les différents secteurs.
- ◆ Le suivi de l'évolution du climat exige des informations scientifiques fiables et mises à jour régulièrement, d'où la nécessité de disposer d'une série historique de données et d'informations de longue durée.
- ◆ Le processus de concertation avec les différents acteurs est long et coûteux, entraînant la nécessité d'un appui budgétaire conséquent.
- ◆ Le coût élevé de la mise en œuvre du PNA nécessitera une mobilisation importante de ressources.

S'ensuivent plusieurs leçons apprises :

- ◆ Le personnel du SP/CNDD (structure de pilotage) a bien approprié le PNA.
- ◆ La communication entre les acteurs de mise en œuvre s'est avérée insuffisante, d'où le besoin d'un cadre de concertation avec des points focaux dans les ministères sectoriels.
- ◆ Il faut rendre efficace le dispositif de suivi-évaluation en mettant en place des systèmes de collecte de données à travers des accords entre institutions.
- ◆ Il faut faire le lien entre les Objectifs du Développement Durable et la Contribution Déterminée Nationale.
- ◆ La capitalisation des actions mises en œuvre exige la mise en place des systèmes de collecte de données à travers des accords entre institutions.

- ◆ L'adaptation ne peut pas être abordée de manière isolée, mais doit toujours l'être de façon intersectorielle.
- ◆ D'importants efforts restent à faire dans la mobilisation des ressources, notamment dans l'appropriation des mécanismes financiers, la maîtrise des techniques de plaidoyer, l'élaboration de projets compétitifs, la conception de plans d'affaires et l'encadrement des parties prenantes pour des appels à projets. En définitive, il est indispensable d'assurer une plus grande disponibilité des ressources financières pour la mise en œuvre ainsi que le suivi-évaluation des PNA, en plus de leur élaboration.

SUIVI-ÉVALUATION DU PNA

Pour que le PNA puisse jouer pleinement son rôle et atteindre ses objectifs, il doit disposer d'un système de suivi-évaluation rigoureux et opérationnel.

Le suivi-évaluation permet à tout moment de donner une vision actualisée de l'état d'avancement du PNA et d'accroître l'efficacité et l'efficience des activités en vue de l'atteinte des résultats.

Le dispositif de suivi-évaluation est bâti sur un processus d'examen et de révision du plan à moyen et long terme. Dans cette perspective de révision, le PNA devra s'inscrire dans un processus continu de planification du développement au niveau national qui appelle à la concertation permanente entre les acteurs concernés. Elle doit se faire de manière participative et inclusive. Les modalités de révision sont de deux types : une révision périodique tous les cinq ans qui vise une plus grande efficacité du PNA (maximiser sa contribution au développement durable du pays) et une révision selon nécessité qui portera sur des facteurs tels que la nature des résultats obtenus de l'adaptation, l'efficacité des mesures d'adaptation mises en application, les variations observées dans les projections climatiques initiales et l'évolution de la vulnérabilité des secteurs de développement.

Le PNA est également soumis à des évaluations externes indépendantes. Ces évaluations externes doivent rendre compte des enseignements tirés des expériences vécues dans le cadre de la mise en œuvre du premier plan d'action quinquennal du PNA. Elles sont des opérations spécifiques visant à apprécier systématiquement et de manière objective les progrès vers la réalisation des effets attendus du PNA. Ces évaluations sont de trois types : une évaluation à mi-parcours centrée sur l'efficacité et l'efficience du premier plan d'action quinquennal du PNA, une

évaluation de fin de phase pour apprécier les résultats atteints et une évaluation rétrospective (réalisée deux années ou plus après la fin du premier plan d'action quinquennal du PNA) pour mesurer les impacts, les enseignements tirés et la durabilité des résultats.

CONCLUSION

En dépit des conditions naturelles défavorables, le Burkina Faso peut évoluer vers le développement durable. Pour ce faire, les décideurs politiques doivent placer l'adaptation aux changements climatiques au cœur des politiques et stratégies de développement. L'État, les partenaires techniques et financiers, les organisations de la société civile et du secteur privé doivent s'unir dans l'action pour faire face aux effets des changements climatiques. Dans cette dynamique, le PNA constitue un cadre de référence approprié permettant de fédérer les efforts en vue d'aider le Burkina Faso à réduire sa vulnérabilité structurelle, accroître sa résilience et mieux gérer son développement socioéconomique et culturel.

RÉFÉRENCE

Gordon, Jessica, Rohini Kohli et Pradeep Kurukulasuriya. 2019. *Principles in Practice : Integrating Adaptation into Long-Term Strategies*. World Resources Institute. <https://www.wri.org/climate/expert-perspective/principles-practice-integrating-adaptation-long-term-strategies>.

ENDNOTES

1. Le SP/CNDD, structure focale en matière de changement climatique du pays, est rattaché au Ministère en charge de l'environnement.
2. PTH = Pluviométrie, Température, Humidité.

DOCUMENTS D'APPUI

Convention Cadre des Nations Unies sur les Changements Climatiques / Conférence des Parties. 2011. *Rapport de la Conférence des Parties sur sa dix-septième session, tenue à Durban du 28 novembre au 11 décembre 2011*.

« Décret n°2015-1189/PRES-TRANS/PM/MERH/ du 22 octobre 2015 portant adoption du Plan National d'Adaptation aux changements climatiques (PNA) ». *Journal Officiel*, no. 53, 31 décembre.

Ki/Thiombiano, Colette. 2014. *Plan National d'Adaptation aux Changements Climatiques du Burkina Faso : contribution de la société civile dans la planification et la mise en œuvre du plan national d'adaptation aux changements climatiques*. Ministère de l'Environnement et des Ressources Halieutiques. extwprlegs1.fao.org/docs/pdf/BKF161723.pdf.

Ministère de l'Agriculture et de la Sécurité Alimentaire. 2013. *Formulation du Plan National d'Adaptation aux changements climatiques du Burkina Faso : volet sectoriel agriculture*.

Ministère de l'Environnement et du Cadre de Vie. 2007. *Programme d'Action National d'Adaptation (PANA) à la variabilité et aux changements climatiques du Burkina Faso*.

Ministère de l'Environnement et du Développement Durable. 2013. *Plan National d'Adaptation aux changements climatiques, environnement et ressources naturelles*. Version post atelier.

Ministère de l'Environnement et des Ressources Halieutiques. 2015. *Plan National d'Adaptation aux changements climatiques (PNA) du Burkina Faso*.

Ministère des Ressources Animales et Halieutiques. 2013. *Plan National d'Adaptation (PNA) aux changements climatiques du sous-secteur de l'élevage*.

Ministère de la Santé. 2014. *Plan Sectoriel d'Adaptation aux changements climatiques*.

Sanou/Goungounga, Valérie Fabienne. 2013. *Formulation du Plan National d'Adaptation aux changements climatiques du Burkina Faso : secteur infrastructures et habitat*.

Some, Madjelia. 2013. *Plan National d'Adaptation aux changements climatiques du Burkina Faso : volet associations féminines*.

Yabré, D. Isaac. 2013. *Formulation du Plan National d'Adaptation aux changements climatiques du Burkina Faso : secteur de l'énergie*. Rapport provisoire.

ACKNOWLEDGMENTS

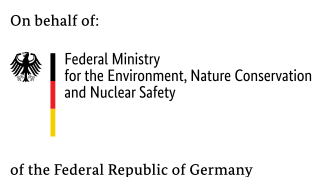
I would like to acknowledge the comments of Annie Dufey, Andrea Rudnick, Alex Godoy, Alain Ky-Zerbo, Bobodo dit Blaise Sawadogo, Do Etienne Tarore, Goudouma Zigani and Martin Issa Bikienga, which greatly improved the manuscript. Any errors are my own.

The case study series was developed by Kelly Levin, Taryn Fransen, Cynthia Elliott and Katie Ross.

We would like to thank Billie Kanfer and Romain Warnault for their assistance with publication design, graphics and layout. Emily Matthews and Alex Martin provided editorial support. Beth Elliott helped with messaging and outreach, and Pauline Hill provided administrative support.

We are pleased to acknowledge our institutional strategic partners, who provided core funding to WRI: Netherlands Ministry of Foreign Affairs; Royal Danish Ministry of Foreign Affairs; and Swedish International Development Cooperation.

Funding from Germany's Federal Ministry of Economic Cooperation and Development (BMZ) made this project possible. We very much appreciate their support for that. Funding from Germany's Federal Ministry of the Environment, Nature Conservation and Nuclear Safety (BMU) made this publication possible.



ABOUT THE AUTHOR

RIGOBERT BAYALA

Rigobert Bayala est titulaire d'un diplôme d'études spécialisées en agriculture option protection de l'environnement et amélioration des systèmes agraires sahéliens de l'Université Abdou Moumouni de Niamey au Niger et d'un Professional Master in Geomatics and natural resources evaluation de l'Institut Agronomique de Florence en Italie. Depuis 2013, il travaille au secrétariat permanent du Conseil national du développement durable où il a participé à l'élaboration du PNA du Burkina Faso. Auparavant, il a travaillé à la Direction du suivi écologique et des statistiques du Ministère de l'environnement et du développement durable du Burkina Faso. Il est également enseignant à temps partiel à l'Université NAZI BONI de Bobo-Dioulasso (Dendrométrie) ; à l'Université Ouaga 1 Professeur KI ZERBO de Ouagadougou (Conception et gestion d'un projet SIG) et à l'École nationale des forêts et forêts de Dindéresso (Dendrométrie et inventaire forestier). Il travaille également en tant que consultant indépendant dans le domaine de la production de l'information à référence spatiale liée à la gestion des ressources naturelles.

ABOUT THE LONG-TERM STRATEGIES PROJECT

World Resources Institute and the United Nations Development Programme, working closely with UN Climate Change, are developing a set of resources to help policymakers integrate long-term climate strategies into national policy making.



WORLD
RESOURCES
INSTITUTE



This project contributes to the 2050 Pathways Platform and is undertaken in collaboration with the NDC Partnership.



This vision and direction of the project is guided by the project's advisory committee: Monica Araya, Richard Baron, Ron Benioff, Pankaj Bhatia (co-chair), Yamil Bonduki, Rob Bradley, Carter Brandon, Hakima El Haite, Claudio Forner, Stephen Gold (co-chair), Emmanuel Guerin, Ingrid-Gabriela Hoven, Dr. Martin Kipping, Carlos Nobre, Siddharth Pathak, Samantha Smith, Marta Torres Gunfaus, Laurence Tubiana, and Pablo Vieira.

For more information about the project, and to view the expanding set of resources, visit www.longtermstrategies.org.